



## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 18 FEVRIER 2025

---

### **20250218\_B05 - 5 AVENUE DE LIMOGES – Construction de 22 logements collectifs – 5 avenue de Limoges à Condat sur Vienne - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole – Communauté Urbaine**

---

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 18 février 2025 à 17 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'opération de construction de 22 logements collectifs (9 PLUS - 13 PLAI),  
5 avenue de Limoges à Condat sur Vienne dans le cadre de la Reconstitution de l'Offre  
NPNRU,

Considérant la proposition de participation financière faite par Limoges Métropole à  
Limoges habitat pour un montant de 93 000 € décomposée en 18 000 € au titre des  
logements de type PLUS, 65 000 € au titre des logements de type PLAI et 10 000 € au titre  
des logements adaptés à la perte d'autonomie,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de financement entre Limoges Métropole et  
Limoges habitat afférente à cette opération.

Formalités de publicité effectuées

le **25 FEV. 2025**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **25 FEV. 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

